



L'Ascension, le 26 mars 2020

CORONAVIRUS (COVID-19) : INFORMATIONS IMPORTANTES À NOS CITOYENS

L'Ascensoise, L'Ascensois,

Je désire m'adresser à vous aujourd'hui pour faire le point concernant la situation exceptionnelle que vit présentement le monde entier en lien avec le COVID-19. Nous en conviendrons tous, cette situation est sans précédent et demande des mesures qui n'avaient encore jamais été mises en place avant aujourd'hui.

Sachez tout d'abord que l'ensemble du conseil municipal est avec vous et continue de suivre quotidiennement l'évolution de la situation du COVID-19. Nous avons toujours à cœur la santé de nos employés ainsi que de l'ensemble de notre population et prenons nos décisions en conséquence.

Je crois important de vous mentionner les plus récentes directives qui ont été annoncées par nos gouvernements dans les derniers jours :

- Les gens malades ou avec des symptômes doivent s'isoler à la maison. Si vous êtes anxieux ou stressé de la situation ou que vous avez des symptômes associés au COVID-19, vous devez communiquer au 819 544-4545. Pour connaître les symptômes, vous pouvez consulter le quebec.ca/coronavirus ou téléphoner au numéro précédemment donné;
- Vous devez limiter vos déplacements et vos commissions à l'essentiel. Qui plus est, à moins de nécessité, vous devez éviter les déplacements entre les villes et les régions, et ce afin de ne pas propager le virus;
- Les rassemblements, autant intérieurs qu'extérieurs, sont dorénavant interdits;
- Tous les services et commerces non essentiels sont fermés, et ce jusqu'au 13 avril 2020. Pour une liste des services essentiels, consultez le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>;
- En tout temps, les personnes doivent maintenir, dans la mesure du possible, une distance minimale de deux mètres entre elles;
- Les aînés de 70 ans et plus sont fortement encouragés à rester à la maison;
- Depuis le 25 mars à minuit, il est obligatoire pour toute personne rentrant au Canada de s'isoler pour une période de 14 jours. Ce manquement à la Loi fédérale sur la quarantaine est passible d'une amende et même d'une peine d'emprisonnement.

Nous comprenons que ces restrictions sont difficiles à vivre et demandent une adaptation et des changements à vos activités quotidiennes. Malgré cela, il est primordial de les respecter et d'adopter un comportement

Municipalité de L'Ascension
59, rue de l'Hôtel-de-Ville
T : 819 275-3027

C : informationsgenerales@municipalite-lascension.qc.ca



responsable et solidaire afin de limiter la propagation du virus et nous permettre de sortir de cette fâcheuse situation le plus rapidement possible.

Au niveau de la municipalité, nous avons décrété les services suivants comme essentiels, et ce jusqu'au 13 avril :

- Service de sécurité incendie ;
- Déneigement et sablage des voies publiques ;
- Réparations urgentes des voies publiques ;
- Réparations urgentes des réseaux d'aqueduc et d'égout (bris) ;
- Les interventions en cas d'inondation ou de catastrophe naturelle ;
- Le traitement des eaux usées et de l'eau potable ;
- La gestion administrative de base de la municipalité.

Au niveau du service de l'urbanisme, nous traiterons les demandes de permis ou d'informations qui nous parviendront par courriel seulement. Les demandes qui seront envoyées en format papier seront traitées lorsque la situation sera revenue à la normale. Pour le moment, le paiement ne sera plus requis lors du dépôt de la demande mais plutôt lorsqu'il sera possible pour nous de le faire. Nous vous contacterons en temps et lieu pour régler le tout.

Le bureau municipal reste fermé au public mais vous pouvez continuer de communiquer avec nous au 819 275-3027 ou au informationsgenerales@municipalite-lascension.qc.ca. Note cependant qu'il pourrait y avoir un délai de réponse plus long qu'à l'habitude étant donné la situation.

Je désire également souligner la solidarité dont fait preuve notre communauté face à ce que nous vivons présentement. Nous avons eu vent de gestes d'empathie et d'entraide nous prouvant que dans l'adversité, il est bon de faire front commun. Un de ces gestes dont je veux vous informer est notamment la mise en place par le Marché Bonichoix de l'Ascension d'un service de livraison à domicile. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour vos commissions, que vous avez plus de 70 ans ou que le risque de contagion vous inquiète étant donné votre situation, vous pouvez bénéficier de ce service en téléphonant au 819 275-3553.

Vous offrez un service qui pourrait être utile à d'autres citoyens ou désirez donner de votre temps pour aider vos semblables ? N'hésitez pas à communiquer avec nous afin que nous puissions diffuser l'information!

Finalement, je vous invite à demeurer à l'affût des dernières informations en utilisant ces différentes plateformes :

- Site internet : www.municipalitelascension.qc.ca
- Facebook : Municipalité de l'Ascension – région des Laurentides
- IDside - écho : application disponible sur Apple et Android
- Babillards : au bureau municipal, en face de la bibliothèque et au marché Carrière de L'Ascension

Soyons patients et solidaires. Comme le dit si bien le premier ministre provincial, Monsieur François Legault, « cette bataille-là, on va la gagner ensemble! ».

Sincèrement vôtre,

Luc St-Denis, maire